

# Offices publics de l'habitat nouvelle gouvernance avec les administrateurs des Offices

La Fédération nationale propose aux administrateurs des Offices un programme d'information sur la nouvelle gouvernance des Offices et les nouveaux enjeux pour le logement social

La réforme des Offices organise une gouvernance interne qui met en évidence le rôle des conseils d'administration pour la fixation des orientations et la conduite des politiques des Offices. La répartition des rôles et des compétences en confie le management aux directeurs généraux.

Le nouveau statut des Offices réalise une clarification de l'exercice des décisions et des responsabilités entre les instances et autorités dirigeantes, le conseil d'administration, le bureau, le président et le directeur général. Comme dans tout établissement public, le conseil d'administration "règle par délibération les affaires de l'Office" et cette règle classique fait du directeur général le seul exécutif des délibérations du conseil.

Les textes du statut sont de publication récente, certains sont en préparation pour être publiés avant la fin de l'année. Dans ce contexte, et pour mieux associer tous les membres des conseils d'administration à la réforme et à son application, la Fédération leur propose, avec l'appui et le concours de l'Union, une action professionnelle d'information sur les Offices, les enjeux actuels des politiques publiques du logement et de l'habitat et l'action nationale et territoriale du Mouvement HLM.

## À partir de juin 2009

Répondre à la diversité des attentes et à la disponibilité des administrateurs

- > Une demi-journée en région, animée par la Fédération
- > Deux journées avec des organismes de formation spécialisés

Un dispositif pratique, des modules indépendants et dissociés

- > Dès juin 2009, des séances programmées dans 10 régions
- > En octobre, un calendrier de journées de formation

## 1. Rencontres en région pour les administrateurs des Offices

avec la Fédération  
à partir de juin 2009

Séances de 9 h à 13 h,  
organisées et animées par la Direction de la Fédération  
avec la participation des membres du Conseil fédéral  
et du Comité fédéral d'autocontrôle.

Ces réunions d'information et d'échanges sont centrées sur la réforme des Offices et les caractéristiques des établissements publics du logement social.

Elles sont destinées à donner une vue d'ensemble de l'organisation de la gouvernance des Offices, en replaçant la création des Offices publics de l'habitat dans les références aux bases du logement social et à l'évolution des enjeux du Mouvement HLM. Elles permettent de situer les Offices dans l'environnement des acteurs du logement social et de l'habitat, ainsi que dans l'organisation du Mouvement HLM, selon le programme suivant :

### Références pour le logement social et les Offices (45')

*Les bases du logement social, des évolutions et des enjeux actuels pour les HLM. Les statuts des Offices jusqu'en 2007. La décentralisation et la responsabilité sociale d'entreprise.*

### La réforme et les caractéristiques propres aux Offices (2h)

- *Les raisons de l'unification : décentralisation et activité d'entreprise.*
- *Le conseil d'administration : compétences du conseil, rôle des administrateurs.*
- *Les particularités des Offices dans le Mouvement HLM.*

### L'environnement institutionnel et professionnel (45')

*L'Etat, les collectivités, les organisations de locataires, les syndicats. L'organisation du Mouvement HLM, la Fédération nationale.*

### LE LIVRET DE L'ADMINISTRATEUR D'OFFICE

La Fédération prépare l'édition d'un Livret de l'administrateur d'Office public de l'habitat pour le mois d'octobre 2009. Ce document vise à être un outil pratique de référence en fournissant des repères utiles pour l'exercice des responsabilités des administrateurs et pour la connaissance du secteur du logement social.

## 2. Administrer un Office public de l'habitat aujourd'hui

deux actions de formation indépendantes  
à partir d'octobre 2009

Séances d'une journée  
avec deux organismes de formation choisis en raison  
de leurs compétences dans le secteur HLM  
et dans la formation des administrateurs.

Ces séances sont proposées à la carte, pour couvrir le plus largement possible les attentes et les besoins d'information des administrateurs.

### Bien connaître le fonctionnement d'un Office

avec l'AFPOLS

L'AFPOLS est l'association pour la formation professionnelle des organismes du logement social, créée par l'Union. Elle est présidée par Didier Loubet, Conseiller fédéral, Directeur général de l'OPH de Tours.

Séminaires par groupe de 20 personnes, à Paris ou en région (selon les inscriptions) sur :

*Les notions clé du logement social. Le conseil d'administration d'un Office, composition et fonctionnement. Les métiers et l'organisation d'un Office. La gestion financière et les équilibres financiers. Les conventions d'utilité sociale, le projet d'entreprise et le développement durable, les relations avec les partenaires.*

### Rôle et responsabilités de la fonction d'administrateur

avec l'IFA

L'IFA est l'Institut français des administrateurs, et s'adresse aux entreprises publiques et privées de toute taille. Il est présidé par Daniel Lebègue, ancien Directeur général de la Caisse des dépôts, Président du Comité sur la responsabilité sociale d'entreprise du Grenelle de l'environnement.

Séminaires par groupe de 20 personnes, à Paris ou en région (selon les inscriptions) sur :

*Conseil d'administration et gouvernance d'entreprise. Statut individuel de l'administrateur. Les comités spécialisés et les pratiques, avec étude de cas. Gestion des risques et contrôle interne. Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et développement durable.*

### Inscriptions et participations

Les informations sur les dates de réunion et les calendriers des séminaires seront adressées à chaque président d'Office pour diffusion interne et inscription par les soins de l'Office. Une participation forfaitaire aux frais de réunion sera demandée pour les réunions avec la Fédération. Les journées de l'AFPOLS et de l'IFA feront l'objet d'une tarification individuelle qui sera précisée.

